

POSTULAT

Auteur PLR, par Dorian FARQUET
Objet Les guichets de la police cantonale doivent se moderniser.
Date 09/11/2020
Numéro 2020.11.354

Il n'est pas concevable de nos jours, et surtout en ces temps de covid, que les guichets de la police cantonale acceptent exclusivement des paiements en cash.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de rapidement mettre en place dans les différents guichets de la police les moyens de paiement numérique actuel que sont notamment les paiements par carte bancaire et twint.